



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif








Document établi conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités
Territoriales

Communauté de Communes des Grands Lacs

Périmètre : Biscarrosse et Sanguinet

Exercice 2024

Les chiffres du service d'assainissement collectif

	Territoire (Biscarrosse et Sanguinet) 15 636 abonnés 15 114 branchements	2 communes (environ 19 564 habitants desservis) 15 636 abonnés
	Exploitation Déléguée à la société SAUR	Le Déléguataire a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la continuité du service. La Collectivité garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages
	Collecte 270, 735 km de réseau 1 518 978 m ³ facturés	1 518 978 m ³ ont été facturés au titre de l'assainissement. Le réseau de collecte est en séparatif, et représente 270,7 km de canalisations d'eaux usées
	Epuration 2 574 442 m ³ traités sur les stations d'épuration	2 574 442 m ³ d'eaux usées ont été traités sur les 4 stations d'épuration de la CCGL, soit 169 % des volumes facturés. 483,7 Tonnes de Matières sèches de boues ont été évacuées en 2024.
	Travaux	274 621€ ont été dépensés par le Déléguataire sur le réseau et les usines.
	Rejet au milieu naturel 100 % de conformité	100 % d'analyses conformes aux normes de rejet au milieu naturel.
	Prix 2,69 € TTC par m ³ (pour 120 m ³ au 1 ^{er} janvier 2025)	Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m3 consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m3 payera 323,28 € en 2024 (sur la base du tarif du 1 ^{er} janvier 2025, toutes taxes comprises) sur les communes de Biscarrosse et Sanguinet contre 345,79 € TTC au 1 ^{er} janvier 2024, soit une baisse de 6,4%. Sur ce montant, 41% reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 46% reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 13%.

SOMMAIRE

Préambule.....	4
1. Présentation générale du service.....	4
1.1. Périmètre et nature du service assuré.....	4
1.2. Mode de gestion du service	4
1.1. Assiette du service.....	5
1.2. Le réseau de collecte des eaux usées	6
1.3. Les stations d'épuration	7
2. Les faits marquants de l'exercice	8
2.1. Le réseau de collecte des eaux usées	8
2.2. Les stations d'épuration	8
3. Indicateurs techniques	9
3.1. Volumes traités	9
3.2. Qualité du traitement des eaux usées – Station de Birebrac	10
3.3. Qualité du traitement des eaux usées – Station de la Plage.....	12
3.4. Qualité du traitement des eaux usées – Station de Hautes Rives	13
3.5. Qualité du traitement des eaux usées – Station de Darmuzey	14
3.6. Production et évacuation des boues et sous-produits	15
3.7. Les opérations d'entretien du réseau	16
3.8. Les opérations de renouvellement réalisées par le Délégué.....	16
3.9. Les investissements réalisés par la CCGL	22
3.10. Détail sur l'indicateur connaissance et gestion patrimoniale du réseau (P202.2B).....	23
3.11. Détail de l'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (P255.3)	25
4. Indicateurs financiers	26
4.1. Les tarifs	26
4.2. La facture 120 m3	26
4.3. Compte Annuel de Résultat d'Exploitation du délégataire	27
4.4. Le budget annexe Assainissement de la CCGL	29
5. Les indicateurs de performance	31
5.1. Indicateurs descriptifs :	31
5.2. Indicateurs de performance :.....	32
6. ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.....	36

Préambule

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, la Présidente de la CCGL est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'assainissement.

Ce rapport permet de connaître :

- ▶ La nature et l'importance du service rendu ;
- ▶ La qualité et la performance du service rendu.

1. Présentation générale du service

1.1. Périmètre et nature du service assuré

Le service d'assainissement est piloté et géré au niveau intercommunal pour les communes et de Biscarrosse et de Sanguinet depuis le 1er janvier 2023, date de la prise de compétence de la CCGL, en concession de service public. L'intégration de Sanguinet au périmètre de la concession est effective depuis le 1^{er} mars 2023.

Pour les 5 autres communes de la CCGL, il existe une délégation de compétence par représentation substitution au SYDEC.

La Communauté de Communes des Grands Lacs assure les compétences suivantes :

- ✓ Collecte des eaux usées
- ✓ Traitement des eaux usées

Le service public d'assainissement collectif dessert environ 19 564 habitants.

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en concession par la société SAUR.

Le contrat d'affermage est entré en vigueur le 1^{er} mars 2023 pour une durée de 4 ans et 10 mois. Son échéance est fixée au 31 décembre 2027. Ce nouveau contrat intègre au périmètre le système d'assainissement de la commune de Sanguinet.

Les principales missions confiées au délégataire sont les suivantes :

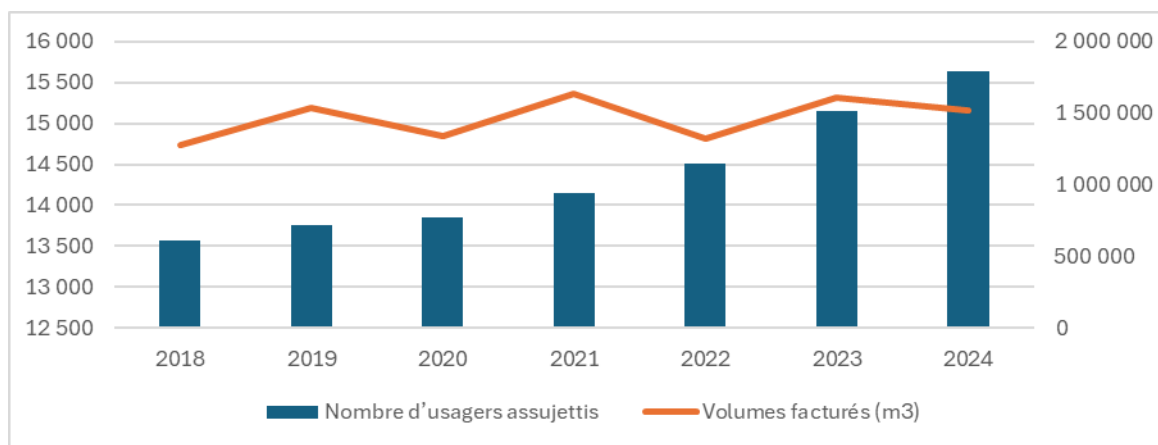
- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de collecte des eaux usées
- ✓ Entretien et exploitation des stations d'épuration
- ✓ Gestion des boues d'épuration
- ✓ Autosurveillance des rejets
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques et des branchements
- ✓ Gestion des abonnés.

Aucun avenant n'a été signé depuis le début du contrat.

1.1. Assiette du service

		2020	2021	2022	2023	2023 (correction délégataire 2024)	2024	Evolution N/N-1 (%)
Biscarrosse	Nombre d'usagers assujettis	11 621	11 795	12 238				
	Volumes facturés (m ³)	1 098 578	1 394 488	1 134 620				
Sanguinet	Nombre d'usagers assujettis	2 226	2 354	2 274				
	Volumes facturés (m ³)	242 677	242 885	191 647				
CCGL	Nombre d'usagers assujettis	<i>13 847</i>	<i>14 149</i>	<i>14 512</i>	15 109	15 188	15 636	2,9%
	Volumes facturés (m ³)	<i>1 341 255</i>	<i>1 637 373</i>	<i>1 326 267</i>	1 612 146		1 518 978	-5,8%

**En italique : valeurs calculées en sommant les valeurs historiques de Biscarrosse et Sanguinet*



On observe une évolution en dents de scie sur les volumes facturés au global sur le périmètre Biscarrosse et Sanguinet depuis 2018. Ces variations importantes (avec des décalages de facturation d'une année sur l'autre) seront sans doute lissées dans le futur avec le déploiement de la télérelève à partir de juin 2025, qui permettra de fiabiliser les données de relève.

En 2024, les volumes facturés sont en diminution par rapport à l'année précédente (-5,8%), pour retrouver un niveau similaire à celui de 2019, tandis que le nombre d'usagers assujettis du service observe une hausse constante, notable encore en 2024 (+2,9%).

1.2. Le réseau de collecte des eaux usées

1.2.1. Réseaux et branchements

		2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1 (%)
Réseau gravitaire eaux usées (ml)	Biscarrosse	144 734	142 593	164 961			
	Sanguinet	48 508	46 135	46 135			
	CCGL	193 242	188 728	211 096	211 259	191 068	-9,56%
Réseau de refoulement (ml)	Biscarrosse	71 111	73 608	69 144			
	Sanguinet	10 359	10 568	10 568			
	CCGL	81 470	84 176	79 712	79 466	79 667	0,25%
Total réseau assainissement (ml)	Biscarrosse	215 845	216 201	234 105			
	Sanguinet	58 867	56 703	56 703			
	CCGL	274 712	272 904	290 808	290 725	270 735	-6,88%
Nombre de branchements	Biscarrosse	11 743	11 895	12 195			
	Sanguinet	1 605	1 613	1 620			
	CCGL	13 348	13 508	13 815	15 109	15 114	0,03%

**En italique : valeurs calculées en sommant les valeurs historiques de Biscarrosse et de Sanguinet, à des fins de comparaison*

Le linéaire de réseau a significativement diminué entre 2023 et 2024 (-9,56%). Cela s'explique par des régularisations sur le SIG, où des tronçons abandonnés étaient catégorisés comme étant encore en service. La Collectivité a fourni au Concessionnaire les plans permettant cette régularisation.

Le nombre de branchements est quant à lui stable en 2024 après une augmentation marquée en 2023 suite à une campagne de régularisation des branchements menée par Saur, concomitante au déploiement de la télérelève.

1.2.2. Les postes de relèvement

Le réseau de la CCGL est équipé de 89 postes de relèvement ou de refoulement (dont 67 sur l'ancien périmètre de Biscarrosse et 22 sur celui de Sanguinet), dont 6 stations sous vide permettant d'acheminer les effluents vers les stations d'épuration.

1.3. Les stations d'épuration

La CCGL compte 4 stations d'épuration qui présentent les caractéristiques suivantes :

	Année de mise en service	Description	Capacité nominale (Eq. Hab.)	Milieu récepteur
STEP de Birebrac	1994	Boues activées moyenne charge + centrifugeuse et compostage	43 000	Aspersion en forêt
STEP de la Plage	2002	Boues activées – moyenne charge	30 000	Océan Atlantique
STEP de Hautes-Rives	1975	Boues activées à aération prolongée	1 350	Drainage dans le sol
STEP de Darmuzey	2014	Boues activées à aération prolongée + centrifugeuse et compostage	16 000	Infiltration en été et rejet en craste en hiver

La capacité nominale totale de traitement des eaux usées dont dispose la CCGL est de 90 350 équivalent-habitants.

Les normes de rejet imposées (concentration maximum et/ou rendement minimum) pour ces différentes stations d'épuration sont les suivantes :

	DCO	DBO5	MES	NTK	PT
STEP de Birebrac	125 mg/L (ou 75%)	25 mg/L (ou 80%)	35 mg/L (ou 90%)	/	/
STEP de la Plage	125 mg/L (ou 75%)	25 mg/L (ou 80%)	35 mg/L (ou 90%)	/	/
STEP de Haute Rive	50%	35 mg/L (ou 60%)	60%	/	/
STEP de Darmuzey	20 mg/L (ou 80%)	90 mg/L (ou 75%)	25 mg/L (ou 90%)	15 mg/L (ou 70%)	2 mg/L (ou 80%)

Les 4 STEP sont télésurveillées et celles de Birebrac et de la Plage disposent d'un groupe électrogène.

2. Les faits marquants de l'exercice

2.1. Le réseau de collecte des eaux usées

- ✓ Une pompe a été mise en place au PR Pays de Buch en février pour soulager le réseau, saturé par les fortes précipitations. Environ 660 m3 pompés le 27/02 puis 990m3 le 28/02, et envoyés vers le milieu naturel (aspersion en forêt).
- ✓ Ces fortes précipitations en début d'année ont également conduit à des déversements au point A5 de la STEP de Sanguinet
- ✓ Des fuites d'eau potable en mars en amont de la STEP des Hautes-Rives ont causé des arrivées d'eaux claires parasites

2.2. Les stations d'épuration

- ✓ Du 19/04 au 29/05, les pompes 1 et 3 en sortie de la STEP pour le refoulement vers le PR irrigation étaient en panne, ce qui a conduit à des déversements en lagune (point A1).
- ✓ Le chenal d'aération de la STEP de la plage a été mis en service en mai, de même pour le clarificateur 1 en juin
- ✓ Les manuels d'autosurveillance de Birebrac et le la Plage, soumis à la DDTM en 2023 et sur lesquels la SAUR devait apporter des corrections, ont été à nouveau soumis à la DDTM pour validation en juillet 2024.
- ✓ Le bassin d'aération de Birebrac a été curé et nettoyé en juillet
- ✓ Les rampes d'aération de Hautes-Rives ont été relevées et les diffuseurs nettoyés en juillet. Leur renouvellement est prévu en 2025
- ✓ En septembre, le pilote traitement de micropolluants par lits de charbon fluidisé, installé temporairement sur la station de Sanguinet, a été démonté. L'étude sur les résultats de traitement sera présentée en juin 2025
- ✓ Les trackers solaires ont été mis en service sur la STEP de Sanguinet en septembre
- ✓ Le porté à connaissance pour la prolongation pour 5 ans de l'arrêté préfectoral de la STEP de Birebrac a été remis en novembre
- ✓ Le clarificateur 2 de la Plage a été arrêté et vidangé en novembre

3. Indicateurs techniques

3.1. Volumes traités

		2020	2021	2022	2023	2023 (correction délégataire 2024)	2024	Evolution N/N-1 (%)
Volumes facturés (m ³)	Biscarrosse	1 098 578	1 394 488	1 134 620	/			
	Sanguinet	242 677	242 885	191 647	/			
	CCGL	<i>1 341 255</i>	<i>1 637 373</i>	<i>1 326 267</i>	1 612 146		1 518 978	-6%
Volume des effluents traités (m ³)	Biscarrosse	1 742 518	1 699 937	1 368 122	1 719 294			
	Sanguinet	NC	529 499	357 605	392 689			
	CCGL	/	2 229 436	1 725 727	2 111 983	2 117 902	2 574 442	22%
Taux d'eaux parasites	Biscarrosse	46%	32%	17%	/			
	Sanguinet	/	54%	46%	/			
	CCGL	/	/	/	24%		41%	73%

**En italique : valeurs calculées en sommant les valeurs historiques de Biscarrosse et de Sanguinet, à des fins de comparaison*

Les volumes d'effluents traités sur les stations de Biscarrosse et Sanguinet sont en nette augmentation (+22%), alors que les volumes facturés diminuent de 6%. Cela révèle un taux d'eaux claires parasites important (41%), historiquement supérieur sur le système d'assainissement de Sanguinet par rapport à celui de Biscarrosse.

Par ailleurs, 265 269m³ ont été déversés par temps de pluie au niveau du déversoir d'orage du poste St Martin en 2024. En 2023, 234 760 m³ ont été déversés sur ce même point, contre seulement 2 027 m³ en 2022, année exceptionnelle par sa faible pluviométrie, mais restent inférieurs au niveau de 2021 avec 353 900 m³ déversés.

3.2. Qualité du traitement des eaux usées – Station de Birebrac

3.2.1. La charge entrante

	2020	2021	2022	2023	2023 (correction délégataire 2024)	2024	Evolution (%)
Volume annuels entrée station (m3/an)	1 410 685	1 233 013	1 085 536	1 391 807	1 391 785	1 562 735	12%
Volume entrant (m3/j)	3 865	3 378	2 974	3 813		4 270	12%
Volume annuels sortie station (m3/an)	1 408 967	1 219 962	1 077 586	1 391 807	1 391 782	1 581 676	14%
Charge DBO5 entrante (kg/j)	566,8	582,9	888	725		660	-9%

Le niveau de la charge polluante organique (DBO5) est en diminution par rapport à 2023 (-9%), ce qui est cohérent avec un contexte de forte pluviométrie, après une année 2022 particulièrement sèche qui avait entraîné l'arrivée d'effluents peu dilués.

Dans ce contexte, comme les deux années précédentes, la station a reçu en 2024 une charge adaptée à sa capacité de traitement, avec une tendance à la sous-charge en moyenne sur l'année, mais avec une période estivale marquée par des niveaux atteignant la limite de la capacité épuratoire :

	Volume (m3/j)	DCO (kg/j)	DBO5 (kg/j)	MES (kg/j)	NTK (kg/j)	Pt (kg/j)
Charge moyenne entrée 2022	2 974,1	2 094,9	888,0	970,1	310,8	31,8
Charge moyenne entrée 2023	3 813,2	1 742,5	725,3	915,0	286,0	38,4
Charge moyenne entrée 2024	4 321,5	1 799,3	242,6	967,5	295,2	29,1
Capacité épuratoire	6 410	5 650	2 575	2 830	662	176
Taux de charge 2024	67%	32%	9%	34%	45%	17%

3.2.2. Rendement épuratoire et qualité du rejet

Les rendements épuratoires et les concentrations moyennes en sortie de station sont conformes à l'arrêté préfectoral du 29 juillet 2011.

	DCO	DBO5	MES	NTK	Pt
Nombre de bilans disponibles	19	19	19	11	19
Rendement épuratoire moyen annuel (%)	84,4%	95,9%	92,7%	43,1%	35,9%
Prescription de rejet – Rendement minimum (%)	75%	80%	90%	/	/
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	59,2	5,2	14,5	42,7	17,9
Prescription de rejet – Concentration max. (mg/l)	125	25	35	/	/

3.2.3. Conformité des performances des équipements d'épuration

	DCO	DBO5	MES
Nombre de mesures retenues non conformes	0	0	0
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans effectués	100%	100%	100%
Nombre de dépassements tolérés	3	3	3
Conformité annuelle	OUI	OUI	OUI

La station est conforme pour l'année 2024 sur les paramètres suivis.

3.3. Qualité du traitement des eaux usées – Station de la Plage

3.3.1. La charge entrante

	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution (%)
Volume annuels entrée station (m3/an)	303 748	338 659	243 191	289 678	355 465	23%
Volume entrant (m3/j)	832	928	666	794	971	22%
Volume annuels sortie station (m3/an)	313 634	361 660	291 536	327 487	386 185	18%
Charge DBO5 entrante (kg/j)	531,5	433,3	347	467	355 465	23%

Les volumes en entrée de station sont en augmentation en 2024 pour la deuxième année consécutive, après une diminution significative en 2022, elle-même consécutive à un pic en 2021. La charge polluante traitée sur la station est également en augmentation, en lien avec la hausse des volumes en entrée de station.

La station reçoit une charge adaptée à sa capacité de traitement, avec toutefois une tendance ponctuelle à la sous-charge lors des événements pluvieux d'hiver et de la période creuse en termes de fréquentation touristique :

	Volume (m3/j)	DCO (kg/j)	DBO5 (kg/j)	MES (kg/j)	NTK (kg/j)	Pt (kg/j)
Charge moyenne entrée 2024	971,2	936,9	399,0	542,1	123,9	12,3
Capacité épuratoire	4 500	3 600	1 800	2 100	420	120
Taux de charge	22%	26%	22%	26%	30%	10%

3.3.2. Rendement épuratoire et qualité du rejet

Les rendements épuratoires et concentrations moyennes en sortie de station sont conformes à l'arrêté préfectoral du 12/06/02.

	DCO	DBO5	MES	NTK	Pt
Nombre de bilans disponibles	25	25	25	11	11
Rendement épuratoire moyen annuel (%)	91,2%	97,8%	97,0%	79,6%	62,8%
Prescription de rejet – Rendement minimum (%)	75%	80%	90%	-	-
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	48,9	4,8	9,3	17,4	2,9
Prescription de rejet – Concentration max. (mg/l)	125	25	35	-	-

3.3.3. Conformité des performances des équipements d'épuration

	DCO	DBO5	MES
Nombre de dépassements des normes	0	0	0

Nombre de bilans conformes (non-réductibles) / nombre de bilans effectués	100%	100%	100%
Nombre de dépassements tolérés	3	3	3
Conformité annuelle	OUI	OUI	OUI

La station est conforme pour l'année 2024 sur les paramètres suivis.

3.4. Qualité du traitement des eaux usées – Station de Hautes Rives

3.4.1. La charge entrante

	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution (%)
Volume annuels traités (m3/an)	28 653	19 528	20 283	5 919	7 181	21%
Charge DBO5 entrante (kg/j)	20,0	14,5	8,67	8,55	13,16	54%

Les volumes reçus sont en augmentation de 21% en 2024 par rapport à 2023, année qui avait marqué une très forte diminution par rapport aux exercices précédents.

La pollution organique reçue est en nette augmentation (+54%) en 2024 après avoir atteint un niveau historiquement bas en 2023. La tendance reste à la baisse depuis le pic de 31,6 kg/j en 2019.

La station d'épuration reçoit une charge faible par rapport à sa capacité nominale :

	Volume (m3/j)	DCO (kg/j)	DBO5 (kg/j)	MES (kg/j)	NTK (kg/j)	Pt (kg/j)
Charge moyenne entrée 2024	20	30,1	13,2	7,9	2,2	0,5
Capacité épuratoire	225	180	90	135	22	6
Taux de charge	9%	17%	15%	6%	10%	9%

3.4.2. Rendement épuratoire et qualité du rejet

Les rendements épuratoires et concentrations moyennes en sortie de station sont conformes à l'arrêté du 21 juillet 2015.

	DCO	DBO5	MES	NTK	Pt
Nombre de bilans disponibles	2	2	2	2	1
Rendement épuratoire moyen annuel (%)	85,0%	93,1%	83,5%	30,5%	86,3%
Prescription de rejet – Rendement minimum (%)	75%	80%	90%	-	80%
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	84,8	15,5	24,5	75,75	1,71
Prescription de rejet – Concentration max. (mg/l)	200	35			

3.4.3. Conformité des performances des équipements d'épuration

	DCO	DBO5	MES
Nombre de dépassements des normes	0	0	0
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans effectués	100%	100%	100%
Nombre de dépassements tolérés	0	0	0
Conformité annuelle	OUI	OUI	OUI

La station est conforme pour l'année 2024 sur les paramètres suivis.

3.5. Qualité du traitement des eaux usées – Station de Darmuzey

3.5.1. La charge entrante

	2022	2023	2024	Evolution (%)
Volume annuels traités (m3/an)	367 168	442 292	657 937	49%
Charge DBO5 entrante (kg/j)	216,5	199,1	244,1	23%

Les volumes reçus sont en nette augmentation par rapport à 2023 et 2022. Il en va de même pour la pollution organique reçue qui est en hausse en 2024 après une légère baisse en 2022, année très sèche. Cette augmentation (+23%) est le signe d'apports moins dilués, en lien avec la pluviométrie 2024 plus faible qu'en 2023.

La station d'épuration reçoit une charge faible par rapport à sa capacité nominale :

	Volume (m3/j)	DCO (kg/j)	DBO5 (kg/j)	MES (kg/j)	NTK (kg/j)	Pt (kg/j)
Charge moyenne entrée 2024	1 797,6	566,6	244,1	320,7	73,0	7,4
Capacité épuratoire (période estivale)	2 410	1 920	960	1 440	240	64
Taux de charge	74,59%	29,51%	25,43%	22,27%	30,42%	11,55%

3.5.2. Rendement épuratoire et qualité du rejet

Les rendements épuratoires et concentrations moyennes en sortie de station sont conformes à l'arrêté du 21 juillet 2015, à l'exception du rendement sur le phosphore total.

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
Nombre de bilans disponibles	24	12	24	12	12	12
Rendement épuratoire moyen annuel (%)	83,0%	90,0%	92,0%	87,0%	78,0%	65,0%
Prescription de rejet – Rendement minimum (%)	75%	80%	90%	-	70%	80%
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	42,31	4,77	9,11	4,37	7,41	0,98

Prescription de rejet Concentration max. (mg/l)	-	90	20	25	-	15	2
--	---	----	----	----	---	----	---

3.5.3. Conformité des performances des équipements d'épuration

	DCO	DBO5	MES
Nombre de dépassements des normes	1	0	1
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans effectués	95,8%	100%	95,8%
Nombre de dépassements tolérés	3	2	3
Conformité annuelle	OUI	OUI	OUI

La station est conforme pour l'année 2024 sur les paramètres suivis.

3.6. Production et évacuation des boues et sous-produits

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution (%)
Station de Birebrac	214,7	246,2	309,1	299,1	517,7	349,5	311,8	-11%
Station de la Plage	92,4	95,2	97,8	89,6	97,4	90,0	84,7	-6%
Station des Hautes Rives	1,2	1,4	1,3	0,7	0,4	0,6	1,1	73%
Station de Darmuzey	89	59,3	127,4	44,6	41,3	63,2	86,1	36%
Total boues produites (TMS/an)	308,2	342,7	408,1	389,5	615,5	503,5	483,7	-4%

Les boues produites sur les stations de La Plage et des Hautes Rives sont compostées sur le site de Birebrac puis commercialisées ou évacuées en épandage. Ainsi, les 395,878 tonnes de matière sèche évacuées depuis Birebrac incluent les boues produites par les deux autres stations de Biscarrosse.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution (%)
Refus de dégrillage (T)	16,1	11,6	9,6	12,3	10,4	20,01	83,691	318%
Sables (m3)	44	11	35	93	162	43	53	23%
Graisses (m3) - Plage vers Birebrac	37,5	39,5	9	48	43	76	70	-8%

Les graisses et sables de la station d'épuration de la Plage sont évacuées puis traitées sur la station d'épuration de Birebrac.

Les refus de dégrillage des stations d'épuration de Birebrac et la Plage sont évacués vers l'usine d'incinération de Bègles. Les sables sont envoyés en déchetterie.

Par ailleurs, 1 589 m³ de matières de vidange ont été réceptionnés sur la station de Birebrac en 2024. Il s'agit d'un volume légèrement inférieur (-1%) à celui de l'année précédente avec 1 602 m³. Les conventions de dépotage ont été remises à jour en 2023 avec les entreprises Chassaing, SARP, C9 Services et SANEO.

3.7. Les opérations d'entretien du réseau

		2021	2022	2023	2024	Evolution (%)
Longueur de canalisation curée (ml)	Biscarrosse	38 446	38 117			
	Sanguinet	9 225	3 020			
	CCGL	47 671	41 137	44 822	45 915	2%
Taux de curage (%)	Biscarrosse	27%	23%			
	Sanguinet	16%	5%			
	CCGL	22%	14%	15%	17%	10%

**En italique : valeurs calculées en sommant les valeurs historiques de Biscarrosse et de Sanguinet, à des fins de comparaison*

Le linéaire de canalisations curées est en hausse de 2% en 2024 par rapport à l'année précédente. 40 151 mètres linéaires correspondent à du curage préventif et 5 764 mètres linéaires ont été curés de façon curative.

3.8. Les opérations de renouvellement réalisées par le Délégué

Trois opérations de renouvellement programmées en 2024 ont effectivement été réalisées par le Délégué en 2024 pour un total de 38 125€ :

- STEP de Biscarrosse Plage : Surpresseur n°2
- STEP de Biscarrosse Plage : Variateur surpresseur n°1
- Activeurs de bâches Biscarrosse (contrôleurs) (x228)

Le programme de renouvellement contractuel prévoyait 45 opérations de renouvellement programmées en 2024. Cependant, en coordination avec la CCGL, les 14 opérations de renouvellement suivantes ont été priorisées, pour un montant total de 76 727 € HT :

Equipement	Matériel	Montant €HT
Relevage Chemin de Maguide n°1	Pompe n°2	875
Relevage irrigation Sortie STEP	Démarrateur pompe irrigation 1	4 938
Relevage Lilly Trappes	Pompe n°1	2 250
Relevage Résidence les Seniorales Rue des Muletiers	Pompe n°2	1 038

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20251007-2025-122-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

Relevage Rue de la Pastourelle Louison 3	Pompe n°2	875
Relevage sous vide Millas	Pompe à Vide N°1	6 875
STEP de Biscarrosse Birebrac	Agitateur Lent n°1	10 000
STEP de Biscarrosse Birebrac	Pompe doseuse polymère N°2	1 125
STEP de Biscarrosse Birebrac	Pompe relevage aval n°3	3 125
STEP de Biscarrosse Plage	Surpresseur n°2	15 000
STEP de Biscarrosse Plage	Variateur surpresseur n°1	3 125
STEP de Biscarrosse Plage	Pompe recirculation n°1	3 188
Activeurs de baches et valves BISCARROSSE	Activeurs de bache (contrôleurs) (x228)	20 000
STEP de Sanguinet Darmuzey	Préleveur Fixe trop plein bassin tampon	4 313
TOTAL		76 727 €

Par ailleurs, le contrat prévoit un compte de renouvellement non-programmé, doté chaque année par le Concessionnaire d'une dotation de 190 219€ actualisée. En 2024, la dotation actualisée s'élevait à 213 998€, à laquelle s'ajoutait le solde du compte de l'année précédente (+47 574€). Les opérations suivantes ont été imputées sur le compte de renouvellement, après validation de la Collectivité, sur la base d' « accords au compte ».

Renouvellement Réalisé en Compte année : 2024				
	Libellé Matériel	Type Renouvellement	Date réalisation	Montant
Relevage Chemin de Maguide n°1	Pompe n°2	Renouvellement complet du matériel	26/07/2024	884
Relevage irrigation Sortie STEP	Démarrateur pompe irrigation 1	Renouvellement complet du matériel	01/08/2024	1 731
Relevage irrigation Sortie STEP	Télésurveillance	Remplacement de composants ou rénovation	04/07/2024	8 564
Relevage irrigation Sortie STEP	Pompe N°1	Remplacement de composants ou rénovation	28/03/2024	8 089
Relevage irrigation Sortie STEP	Vannes (x5)	Remplacement de composants ou rénovation	14/01/2024	1 285
Relevage Lilly Trappes	Pompe n°1	Renouvellement complet du matériel	14/01/2024	1 869
Relevage n°3 Avenue d'Aquitaine	Sonde de niveau piezo	Renouvellement complet du matériel	22/03/2024	435
Relevage sous vide Ispes	Groupe électrogène	Remplacement de composants ou rénovation	28/01/2024	946
Relevage sous vide Ispes	Pompe à vide n°3	Remplacement de composants ou rénovation	05/04/2024	3 787
Relevage sous vide Navarrosse	Compresseur d'air de service	Renouvellement complet du matériel	16/11/2024	1 371
Relevage sous vide Navarrosse	Sonde de niveau (x2)	Renouvellement complet du matériel	15/05/2024	1 164
Relevage sous vide Navarrosse	Pompe à vide n°2	Remplacement de composants ou rénovation	05/04/2024	4 074

Relevage Allée des Jardins	Pompe n°1	Renouvellement complet du matériel	14/01/2024	763
Relevage Saint Martin	Groupe électrogène	Remplacement de composants ou rénovation	28/01/2024	946
Relevage Saint Martin	Variateur pompe n°2	Renouvellement complet du matériel	31/01/2024	1 982
Relevage Saint Martin	Vis de compactage avec ensacheur	Remplacement de composants ou rénovation	27/03/2024	2 279
Relevage Saint Martin	Moto réducteur vis de compactage	Renouvellement complet du matériel	21/11/2024	1 365
Relevage de Merleyre à Hourtiquets	Sonde de niveau	Renouvellement complet du matériel	22/03/2024	435
Relevage Impasse Peyjehan (Haut d'Ispes Golf)	Sonde de niveau piezométrique	Renouvellement complet du matériel	24/05/2024	435
Relevage Caserne des Pompiers	Sonde de niveau	Renouvellement complet du matériel	22/03/2024	435
Relevage sous vide Mayotte	Pompe à vide n°2	Remplacement de composants ou rénovation	05/04/2024	3 732
Relevage principal Hautes Rives SAM	Sonde de niveau	Renouvellement complet du matériel	24/05/2024	435
Relevage de Soleil	Sonde de niveau	Renouvellement complet du matériel	24/05/2024	435
Relevage sous vide Chemin du Bosque	Compresseur	Renouvellement complet du matériel	27/04/2024	1 300
Relevage sous vide Chemin du Bosque	Pompe à vide n°2	Remplacement de composants ou rénovation	05/04/2024	2 728
Relevage Résidence les Séniors Rue des Muletiers	Pieds d' assise (x2)	Renouvellement complet du matériel	10/04/2024	580
Relevage Résidence les Séniors Rue des Muletiers	Barres de guidage (x2)	Renouvellement complet du matériel	10/04/2024	850
Relevage Résidence les Séniors Rue des Muletiers	Pompe n°2	Renouvellement complet du matériel	10/04/2024	854
Relevage Résidence les Séniors Rue des Muletiers	Pompe n°1	Renouvellement complet du matériel	10/04/2024	854
Relevage Rue de la Pastourelle Louison 3	Pieds d' assise (x2)	Renouvellement complet du matériel	11/04/2024	571
Relevage Rue de la Pastourelle Louison 3	Barres de guidage (x2)	Renouvellement complet du matériel	11/04/2024	838

Relevage Rue de la Pastourelle Louison 3	Pompe n°2	Renouvellement complet du matériel	11/04/2024	865
Relevage Rue de la Pastourelle Louison 3	Pompe n°1	Renouvellement complet du matériel	11/04/2024	865
Relevage sous vide Millas	Pompe à Vide N°1	Remplacement de composants ou rénovation	05/04/2024	2 508
STEP de Biscarrosse Birebrac	Agitateur Stockeur	Renouvellement complet du matériel	13/12/2024	4 146
STEP de Biscarrosse Birebrac	Agitateur Lent n°1	Renouvellement complet du matériel	31/01/2024	7 618
STEP de Biscarrosse Birebrac	Compresseur extraction des sables	Renouvellement complet du matériel	08/12/2024	3 978
STEP de Biscarrosse Birebrac	Sonde oxymètre bassin d'aération	Renouvellement complet du matériel	08/12/2024	880
STEP de Biscarrosse Birebrac	Débitmètre entrée eau brute	Renouvellement complet du matériel	26/06/2024	3 165
STEP de Biscarrosse Birebrac	Démarrateur pompe irrigation 2	Renouvellement complet du matériel	23/10/2024	1 783
STEP de Biscarrosse Birebrac	Pompe doseuse polymère N°2	Remplacement de composants ou rénovation	16/10/2024	819
STEP de Biscarrosse Birebrac	Pompe N°2 toutes eaux Compostage	Renouvellement complet du matériel	14/01/2024	663
STEP de Biscarrosse Birebrac	Pompe relevage aval n°1	Renouvellement complet du matériel	24/05/2024	2 977
STEP de Biscarrosse Birebrac	Pompe relevage aval n°3	Renouvellement complet du matériel	24/05/2024	3 516
STEP de Biscarrosse Birebrac	Pompe dépotage n°1	Renouvellement complet du matériel	14/01/2024	767
STEP de Biscarrosse Birebrac	Dégrilleur	Remplacement de composants ou rénovation	31/01/2024	11 720
STEP de Biscarrosse Birebrac	Centrifugeuse N°2	Remplacement de composants ou rénovation	31/01/2024	5 236
STEP de Biscarrosse Birebrac	Pont bascule compostage	Remplacement de composants ou rénovation	27/04/2024	1 466

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20251007-2025-122-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025

STEP de Hautes Rives	Bioflex épuration	Renouvellement complet du matériel	17/11/2024	1 979
STEP de Biscarrosse Plage	Diffuseurs d'air	Remplacement de composants ou rénovation	03/01/2024	2 574
STEP de Biscarrosse Plage	Surpresseur n°2	Renouvellement complet du matériel	04/07/2024	26 329
STEP de Biscarrosse Plage	Clôture	Remplacement de composants ou rénovation	17/11/2024	3 424
STEP de Biscarrosse Plage	Variateur surpresseur n°1	Renouvellement complet du matériel	18/10/2024	5 949
		Renouvellement complet du matériel	03/07/2024	1 420
STEP de Biscarrosse Plage	Variateur surpresseur n°2	Renouvellement complet du matériel	27/11/2024	5 949
STEP de Biscarrosse Plage	Pompe eau industrielle n°1	Renouvellement complet du matériel	28/03/2024	802
STEP de Biscarrosse Plage	Pompe eau industrielle n°2	Renouvellement complet du matériel	14/01/2024	790
STEP de Biscarrosse Plage	Pompe recirculation n°1	Renouvellement complet du matériel	26/07/2024	3 825
STEP de Biscarrosse Plage	Dégrilleur	Remplacement de composants ou rénovation	12/10/2024	3 470
STEP de Biscarrosse Plage	Pont racleur clarificateur n°1	Remplacement de composants ou rénovation	28/03/2024	13 759
STEP de Biscarrosse Plage	Roue entrainement pont clarif 1	Renouvellement complet du matériel	27/04/2024	874
STEP de Biscarrosse Plage	Vis de convoyage - compactage	Remplacement de composants ou rénovation	27/04/2024	1 577
STEP de Biscarrosse Plage	Moto réducteur clarificateur 1	Renouvellement complet du matériel	19/07/2024	2 443
Activeurs de baches et valves BISCARROSSE	Révision contrôleurs (VDA00034996) suite intempérie	Renouvellement complet du matériel	28/04/2024	6 045
Activeurs de baches et valves BISCARROSSE	Activeurs de bache (contrôleurs) (x228)	Remplacement de composants ou rénovation	27/04/2024	24 114
Relevage de Sanguinet - Beau rivage	Groupe Electrogène à Fuel	Remplacement de composants ou rénovation	15/06/2024	712
Relevage de Sanguinet - Sabas	Groupe Electrogène à Fuel	Remplacement de composants ou rénovation	15/06/2024	2 299
		Remplacement de composants ou rénovation	24/08/2024	3 907
Relevage de Sanguinet - Sabas	Canalisation	Renouvellement complet du matériel	14/03/2024	2 143
Relevage de Sanguinet - L'estey	Pompe n°1	Renouvellement complet du matériel	26/07/2024	739

Relevage de Sanguinet - Lechourt	Pompe n°2	Renouvellement complet du matériel	14/01/2024	727
STEP de Sanguinet Darmuzey	Agitateur zone anaérobie	Remplacement de composants ou rénovation	13/03/2024	1 755
STEP de Sanguinet Darmuzey	Mesure oxygène nouvelle file	Renouvellement complet du matériel	06/12/2024	1 106
STEP de Sanguinet Darmuzey	Mesure Redox nouvelle file	Renouvellement complet du matériel	06/12/2024	792
STEP de Sanguinet Darmuzey	Mesure Ph nouvelle file	Renouvellement complet du matériel	06/12/2024	792
STEP de Sanguinet Darmuzey	Mesure oxygène ancienne file	Renouvellement complet du matériel	06/12/2024	1 106
STEP de Sanguinet Darmuzey	Mesure Redox ancienne file	Renouvellement complet du matériel	06/12/2024	792
STEP de Sanguinet Darmuzey	Mesure Ph ancienne file	Renouvellement complet du matériel	06/12/2024	792
STEP de Sanguinet Darmuzey	Transmetteur Mesures redox et pH Nouvelle file	Renouvellement complet du matériel	08/12/2024	1 279
STEP de Sanguinet Darmuzey	Transmetteur Mesure oxygène Nouvelle file	Renouvellement complet du matériel	08/12/2024	1 279
STEP de Sanguinet Darmuzey	Transmetteur Mesures redox et pH ancienne file	Renouvellement complet du matériel	08/12/2024	1 279
STEP de Sanguinet Darmuzey	Transmetteur Mesure oxygène ancienne file	Renouvellement complet du matériel	08/12/2024	1 279
STEP de Sanguinet Darmuzey	Mesure de niveau piezométrique bassin	Renouvellement complet du matériel	28/09/2024	744
STEP de Sanguinet Darmuzey	Préleveur Fixe trop plein bassin tampon	Renouvellement complet du matériel	26/07/2024	3 676
STEP de Sanguinet Darmuzey	Ventilateur Centrifuge	Renouvellement complet du matériel	14/01/2024	2 226
STEP de Sanguinet Darmuzey	Pompe gavageuse	Renouvellement complet du matériel	27/03/2024	3 722
STEP de Sanguinet Darmuzey	Pompe vidange bassin tampon 1	Renouvellement complet du matériel	14/01/2024	2 817
STEP de Sanguinet Darmuzey	Pompe vidange bassin tampon 2	Renouvellement complet du matériel	27/04/2024	3 174
STEP de Sanguinet Darmuzey	Pompe eaux traitées C	Renouvellement complet du matériel	14/01/2024	2 987
STEP de Sanguinet Darmuzey	Centrifugeuse	Remplacement de composants ou rénovation	23/03/2024	1 224
STEP de Sanguinet Darmuzey	Pont Roulant Clarificateur	Remplacement de composants ou rénovation	26/07/2024	1 195

STEP de Sanguinet Darmuzey	Vanne A DN 200	Renouvellement complet du matériel	26/07/2024	570
STEP de Sanguinet Darmuzey	Vanne B DN 200	Renouvellement complet du matériel	26/07/2024	570
STEP de Sanguinet Darmuzey	Vanne motorisée terre 1	Renouvellement complet du matériel	20/06/2024	1 787
STEP de Sanguinet Darmuzey	Vanne motorisée terre 2	Renouvellement complet du matériel	20/06/2024	1 787
STEP de Sanguinet Darmuzey	Vanne motorisée terre 3	Renouvellement complet du matériel	20/06/2024	1 787
STEP de Sanguinet Darmuzey	Vanne motorisée terre 4	Renouvellement complet du matériel	20/07/2024	1 787
STEP de Sanguinet Darmuzey	Motoreducteur tamiseur	Renouvellement complet du matériel	31/01/2024	1 499
STEP de Sanguinet Darmuzey	Motoreducteur tamiseur	Renouvellement complet du matériel	27/04/2024	1 733
STEP de Sanguinet Darmuzey	Motoreducteur vis compactage tamis B	Renouvellement complet du matériel	04/06/2024	4 254
Total				274 622

Avec d'une part une dotation actualisée de 213 998€ (incluant le montant affecté au renouvellement programmé et la dotation au compte de renouvellement non-programmé) ainsi qu'un report de solde actualisé de 47 574€, et d'autre part un total dépensé de 274 621€, le compte de renouvellement à fin 2024 affiche un solde déficitaire de 13 049€ qui sera déduit sur l'exercice suivant.

3.9. Les investissements réalisés par la CCGL

3.9.1. Les opérations réalisées en 2024

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Longueur de canalisations renouvelées ou réhabilitées (km)	2,097	1,902	1,943	0,160	0,012	NC	0,372	0,560
Taux de renouvellement du réseau	0,98%	0,88%	0,90%	0,07%	0,01%	/	0,13%	0,21%

Les travaux de renouvellement et de réhabilitation réalisés en 2024 ont notamment concerné les rues des Peupliers, des Résiniers, de Cantegrit, du Hapshot, Mozart et le chemin du Vieux Moulin à Biscarrosse. A Sanguinet, les travaux ont concerné la rue de l'Aiguille/Virévents. Aucune extension du réseau n'a été réalisée.

3.9.2. Les projets à l'étude par la CCGL en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

- Réalisation de l'étude diagnostique du système d'assainissement de Sanguinet,
- Poursuite des travaux de réhabilitation des réseaux et des postes, issus du schéma directeur de Biscarrosse,
- Poursuite des campagnes de recherche d'eaux claires parasites

- Poursuite des études en vue de travaux d'amélioration (traitement, désodorisation) de la station d'épuration de la Plage.

3.10. Détail sur l'indicateur connaissance et gestion patrimoniale du réseau (P202.2B)

Critère	Points obtenus en 2023	Nombre maximal de point
A - Plan des réseaux		
Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées mentionnant la localisation des ouvrages annexes et s'ils existent, des points d'autosurveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement	10	/10
Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux), ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R. 554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	5	/5
B - Inventaire des réseaux		
<ul style="list-style-type: none"> o Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554 2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code et, pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de collecte et de transport des eaux usées o La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux. 	10	/10
Pourcentage d'information sur les matériaux et les diamètres des réseaux: Matériaux et diamètres connus pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 1 pt Matériaux et diamètres connus pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 2 pts Matériaux et diamètres connus pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 3 pts Matériaux et diamètres connus pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 4 pts Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 5 pts	4	/5
Pourcentage de tronçons dont la date ou la période de pose des tronçons sont identifiés : Dates ou périodes de pose connues pour moins de 50% du linéaire des réseaux : 0 pt Dates ou périodes de pose connues pour 50% à 59,9% du linéaire des réseaux : 10 pts Dates ou périodes de pose connues pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 11 pts Dates ou périodes de pose connues pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 12 pts Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 13 pts Dates ou périodes de pose connues pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 14 pts Dates ou périodes de pose connues pour au - 95% du linéaire des réseaux : 15 pts	14	/15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux		
Pourcentage du réseau dont l' altimétrie des canalisations est connue : Altimétrie connue pour moins de 50% du linéaire des réseaux : 0 pt Altimétrie connue pour 50% à 59,9% du linéaire des réseaux : 10 pts Altimétrie connue pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 11 pts Altimétrie connue pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 12 pts Altimétrie connue pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 13 pts Altimétrie connue pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 14 pts Altimétrie connue pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 15 pts	0*	/15
Localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, postes de refoulement, déversoirs, ...)	10	/10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées.	10	/10
Le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite)	0	/10
L'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...)	10	/10
Mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau , un document rendant compte de sa réalisation. Y sont mentionnés les dates des inspections de l'état des réseaux, notamment par caméra, et les réparations ou travaux effectuées à leur suite	10	/10
Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans)	10	/10
TOTAL	93	/120

*Suite à la question de la CCGL en septembre 2024, Saur a indiqué que le résultat de 0 est lié à un retard de l'intégration cartographique des relevés de géoréférencement. **Saur s'efforcera de faire en sorte que les données soient à jour dans le RAD 2024** car l'enjeu pour la CCGL est la conformité SISPEA sur laquelle va se baser le prix de l'eau suite à la réforme de la redevance de l'Agence de l'Eau. **La CCGL insiste pour que ce point soit régularisé dans le prochain RAD.**

3.11. Détail de l'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (P255.3)

Catégorie	Points obtenus	Nombre de points maximum
A. - Eléments communs à tous les types de réseaux :		
identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement) ;	20	/20
évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés) ;	10	/10
réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement ;	20	/20
réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées mentionnées aux articles L. 372-1-1 et L. 372-3 du code des communes ;	30	/30
réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées mentionnées aux articles L. 372-1-1 et L. 372-3 du code des communes ;	10*	/10
connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur.	10	/10
B. - Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs :		
évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70 % du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant a minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total.	0	/10
C- Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes :		
mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage.	10	/10
TOTAL	120	/120

*Cette note est passée de 0 à 10 en 2024 car le Bilan annuel de fonctionnement du système d'assainissement (BSA) répond à cette exigence.

N.B. : Les éléments indiqués aux points B et C ne sont pris en compte que si la somme des points mentionnés au point A atteint 80. Pour des valeurs de l'indice comprises entre 0 et 80, l'acquisition de points supplémentaires est faite si les étapes précédentes sont réalisées, la valeur de l'indice correspondant à une progression dans la qualité de la connaissance du fonctionnement des réseaux

4. Indicateurs financiers

4.1. Les tarifs

	Tarif au 1 ^{er} janvier 2023 Biscarrosse	Tarif au 1 ^{er} janvier 2023 Sanguinet	Tarif au 1 ^{er} janvier 2024 CCGL	Tarif au 1 ^{er} janvier 2025 CCGL
Part Collectivité				
Part fixe (€ HT/an)	37,00 €	60,10 €	37,00 €	37,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m3)	0,7018 €	1,61 €	0,8800 €	0,9200 €
Part Déléataire				
Part fixe (€ HT/an)	42,12 €	Non- applicable	33,75 €	31,89 €
Part proportionnelle (€ HT/m3)	0,8814 €	Non- applicable	0,9000 €	0,8500 €
Taxes et redevances				
TVA	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%
Redevance modernisation des réseaux (€/m3)	0,2500 €	0,2500 €	0,2500 €	0,1050 €

Les tarifs de l'assainissement pour la part Collectivité ont été approuvés par une délibération de la CCGL en date du 3 décembre 2024 pour les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025.

En 2024, la part proportionnelle revenant à la collectivité a augmenté de 4,5%, la part fixe restant inchangée.

La part proportionnelle du délégataire a diminué de 5,6% en 2024, conformément aux dispositions d'indexation prévues au contrat. Sa part fixe a diminué dans les mêmes proportions (-5,5%).

4.2. La facture 120 m3

	Tarif au 1er janvier 2024 CCGL		Tarif au 1er janvier 2025 CCGL		Evolution (%)
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Collecte et traitement					
Terme fixe annuel					
Part du Déléataire	33,75 €	33,75 €	31,96 €	31,89 €	-5,51%
Part de la Collectivité	37,00 €	37,00 €	37,00 €	37,00 €	0,00%
Consommation					
Part du Déléataire	0,90 €	108,00 €	0,85 €	102,00 €	-5,56%
Part de la Collectivité	0,88 €	105,60 €	0,92 €	110,40 €	4,55%
Organismes publics					
Redevance modernisation des réseaux	0,25 €	30,00 €	0,11 €	12,60 €	-58,00%
Total HT		314,35 €		293,89 €	-6,51%
TVA à 10%		31,44 €		29,39 €	-6,51%
Total Assainissement TTC		345,79 €		323,28 €	-6,51%

Soit le m3	2,88 €	2,69 €	-6,51%
-------------------	---------------	---------------	---------------

Le montant de la facture d'assainissement s'élève au 1^{er} janvier 2025 à 323,28€ TTC contre 345,79€ TTC au 1^{er} janvier 2024, soit une baisse de 6,51%

Cette diminution du prix de l'assainissement collectif s'explique par la baisse des taxes reversées aux organismes publics dans le cadre d'une réforme des redevances des Agences de l'eau. Cette baisse devrait néanmoins être transitoire avant que les résultats des indicateurs de performance ne soient pris en compte dans le calcul des redevances, dès l'exercice 2025.

Les différentes composantes de la facture 120 m3 sont les suivantes :

	01/01/2024		01/01/2025		Evolution (%)
Collectivité	142,60 €	41%	147,40 €	46%	3,4%
Délégataire	141,75 €	41%	133,89 €	41%	-5,5%
Taxes et redevances	61,44 €	18%	41,99 €	13%	-31,7%
TOTAL	345,79 €	100%	323,28 €	100%	-6,5%

4.3. Compte Annuel de Résultat d'Exploitation du délégataire

	2023 CCGL*	2024 CCGL	Evolution 2023-2024
Produits	3 539 200 €	4 360 200 €	23,20%
Exploitation du service	1 437 000 €	1 977 600 €	37,62%
Collectivités et autres organismes publics	1 992 200 €	2 307 300 €	15,82%
Travaux attribués à titre exclusif	110 000 €	75 300 €	-31,55%
Produits accessoires	- €	- €	
Charges	3 704 400 €	4 672 400 €	26,13%
Personnel	338 500 €	525 500 €	55%
Energie électrique	308 300 €	533 000 €	73%
Produits de traitement	52 900 €	59 400 €	12%
Analyses	15 900 €	20 000 €	26%
Sous-traitance, matières et fournitures	235 700 €	400 400 €	70%
Impôts locaux et taxes	20 700 €	15 400 €	-26%
Autres dépenses d'exploitation, dont :	259 300 €	323 400 €	25%
<i>Télécommunication, postes et télégestion</i>	16 000 €	14 000 €	-13%

<i>Engins et véhicules</i>	120 600 €	143 200 €	19%
<i>Informatique</i>	79 100 €	119 100 €	51%
<i>Assurance</i>	5 200 €	4 900 €	-6%
<i>Locaux</i>	25 700 €	31 300 €	22%
<i>Divers</i>	12 700 €	10 900 €	-14%
Frais de contrôle	1 400 €		-100%
Contribution des services centraux et recherche	143 100 €	192 800 €	35%
Collectivités et autres organismes publics	1 992 200 €	2 307 300 €	16%
Charges relatives aux renouvellements	277 600 €	226 200 €	-19%
<i>pour garantie de continuité du service</i>	33 800 €	12 200 €	-64%
<i>fonds contractuel</i>	243 800 €	214 000 €	-12%
Charges relatives aux investissements	20 200 €	32 500 €	61%
Charges relatives aux investissements du domaine privé	16 800 €	18 900 €	13%
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	21 800 €	14 800 €	-32%
Marge exceptionnelle		2 800 €	
Résultat avant impôt	- 165 200 €	- 312 200 €	88,98%

**Le CARE 2023 présenté ci-dessus correspond à la reconstitution de l'exercice 2023 faite a posteriori par le Concessionnaire. Il a été fourni en juin 2025.*

Les valeurs présentées par Saur sont arrondies à la centaine d'euros près, en raison du paramétrage du système analytique produisant le CARE, selon les explications du Concessionnaire.

Cela a pour conséquence une inexactitude due aux arrondis : le résultat avant impôt fourni par le Concessionnaire est de -312 100€, or le résultat avant impôt recalculé à partir des arrondis fournis dans le CARE donne -312 200€.

4.4. Le budget annexe Assainissement de la CCGL

4.4.1. Les recettes d'exploitation

Recettes	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution
Atténuations de charges					544 €	234%
Redevance d'assainissement collectif	1 205 337 €	1 223 416 €	1 127 722 €	1 240 000 €	1 391 066 €	12%
Travaux	130 537 €	17 656 €	404 068 €	/	/	
Subvention d'exploitation	37 335 €	30 314 €	38 407 €	/	/	
Autres produits de gestion courante	32 338 €	31 348 €	65 436 €	/	/	
Produits exceptionnels	480 €	0 €	0 €	163 €	/	
TOTAL	1 406 027 €	1 302 734 €	1 635 633 €	1 240 163 €	1 391 610 €	12%

4.4.2. Le financement des investissements

Ouvrage	Descriptif	Montant Engagé en €HT	ETAT D'AVANCEMENT
BISCARROSSE - Bourg			
POSTES DE RELEVAGE	Renouvellement des postes de relevage Senoriales et Louison 3 (RAR 2023)	155 000	Terminé
	Réhabilitation et mise en sécurité et ajout CAV	15 300	programmé 1er semestre 2025
	Etudes MOE pour renouvellement PR Jardin et Traouquelane	14 320	En cours
STEP DE BIREBRAC	Ajout de débitmètres point autosurveillance A7	4 200	Terminé
	Opération de curage/nettoyage du bassin d'aération	84 560	Terminé
	Dossier réglementaire Arrêté autorisation sur 5 ans	3 750	Terminé
TOTAL BISCARROSSE - BILAN RAR 2023 - terminé		155 000	
TOTAL BISCARROSSE - BILAN 2024		122 130	
BISCARROSSE - Plage			
STEP DE LA PLAGES	Etudes MOE pour Réhabilitation de la station (RAR 2023)	120 775	Poursuite sur 2025
	Renouvellement des diffuseurs d'air bassin d'hiver - plongeurs	6 600	programmé 1er semestre 2025
TOTAL BISCARROSSE - BILAN RAR 2023 - en cours		120 775	
TOTAL BISCARROSSE - BILAN 2024		128 730	
SANGUINET			
POSTES DE RELEVAGE	Réhabilitation et mise en sécurité et ajout CAV	4 700	programmé 1er semestre 2025
STEP DE SANGUINET	Etude de faisabilité d'optimisation des modes de rejet en période hivernale	17 043	Terminé
GESTION DE PATRIMOINE	Schéma directeur Assainissement collectif	163 460	Poursuite sur 2025
TOTAL SANGUINET - BILAN 2024		185 203	
TOTAL BILAN PROGRAMME OUVRAGES 2024		313 933	

Ces opérations n'ont pas fait l'objet de subvention en 2024, et ont été intégralement financées par les recettes du budget assainissement. Le détail des opérations d'investissement réalisées par la Collectivité est listé ci-dessus.

4.4.3. Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2024 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2020	2021	2022	2023	2024
Encours de la dette au 31 décembre	454 011,00 €	233 433,31 €	0 €	1 525 294 €	1 398 815,73 €
Montant remboursé durant l'exercice	268 124,00 €	205 129,09 €	233 945,45 €	166 109,30 €	165 424,72 €
- dont en capital	249 681,00 €	199 311,62 €	233 433,31 €	112 944,29 €	116 478,27 €
- dont en intérêts	18 443,00 €	5 817,47 €	512,14 €	53 165,01 €	48 946,45 €

4.4.4. Amortissements

Durant l'exercice, la Collectivité a réalisé les amortissements suivants :





Amortissement	Montant amorti 2022	Montant amorti 2023	Montant amorti 2024
Station d'épuration et postes	391 283 €	457 050 €	457 050 €
Réseau d'assainissement	464 401 €	570 550 €	570 550 €
Autres	14 482 €	16 000 €	16 000 €
Subventions d'équipement	-88 917 €	-168 500 €	-16 583 €
TOTAL	781 249 €	875 100 €	1 027 018 €

4.4.5. Opérations de coopération décentralisée









La Collectivité n'a pas participé à des opérations de coopération décentralisée (*article L1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales*).





5. Les indicateurs de performance

5.1. Indicateurs descriptifs :





Indicateur	Définition	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Evolution N/ N-1
D201.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers. Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée	14 292 habitants	14 292 habitants	19 564 habitants (Biscarrosse + Sanguinet)	19 564	
D202.0 : Nombre d'autorisations de déversement d'effluents industriels au réseau de collecte des eaux usées	Nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non domestiques signés par la collectivité responsable au service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L.1331-10 du code de la santé publique	0	0	0	0	 Moyenne nationale 2023 : 4,0
D203.0 : Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Il s'agit des boues issues des stations d'épuration et qui sont évacués en vue de leur valorisation ou élimination. Les sous-produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traitées par les files eau ou boues de la station ne sont pas prises en compte	389,5 TMS	517,7 TMS	503,5 TMS	483,7 TMS	 -4,0%
D204.0 : prix TTC du service au m³ pour 120 m³ au 01/01/N+1	Prix du service de l'assainissement collectif toutes taxes comprises pour 120 m ³	2,65 €	2,74 €	2,88 €	2,69 €	 -6,51% Moyenne nationale 2023 : 2,23€

5.2. Indicateurs de performance :

Indicateur	Définition	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P201.1 : Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Quotient du nombre d'abonnés desservis par le service d'assainissement collectif sur le nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de ce service à l'assainissement collectif	100%	100%	92,66%	100%		 Moyenne nationale 2023 : 94,2%
P202.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur les plans de réseaux (15 points), l'inventaire des réseaux (30 points) et les autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	95 /120	91 /120	93 /120	93 /120		 Moyenne nationale 2023 : 59,8
P203.3 : Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application des articles R.2224-6 et R.2224 -10 à R.2224-17 du CGCT au regard de l'application de la directive ERU	Valeur : non conforme = 0 ; conforme = 100. Un système de collecte est jugé conforme au titre de la directive ERU si les 2 conditions suivantes sont remplies : o Absence de rejet significatif des réseaux de collecte des eaux usées en période de temps sec (total des déversements par temps sec pour inférieure à 5% de la charge brute de pollution organique) ; o En cas de rejets diffus, existence d'un programme de prévention des fuites ;	100%	100%	100%	100%		 Moyenne nationale 2023 : 92,3%
P204.3 : Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application des articles R.2224-6 et R.2224-10 à R.2224-17 du CGCT au regard de l'application de la directive ERU	Valeur : non conforme = 0 ; conforme = 100. L'équipement d'épuration est jugé conforme au titre de la directive ERU si les ouvrages sont dimensionnés pour assurer conjointement : o Pour l'hydraulique, le traitement par chaque station d'épuration du débit de référence précisé en application de l'arrêté du 21 juillet 2016 ; o Pour la pollution, le traitement par chaque station d'épuration de la charge brute de pollution organique selon les obligations en vigueur pour la zone concernée (zone sensible ou non)	100%	100%	100%	100%		 Moyenne nationale 2023 : 93,8%

Indicateur	Définition	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P205.3 : Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions définies en application des articles L2224-8 et R2224-10 à R2224-16 du CGCT au regard de l'application de la directive ERU	Valeur : non conforme = 0 ; conforme = 100. Les règles et conventions précises à mettre en œuvre pour juger de la conformité font l'objet de circulaires du Ministère en charge de l'environnement (cf guide de définitions version 1.5 de septembre 2008 relative à l'application de la directive ERU 91/271/CEE) accessible par le lien suivant : http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/	100%	100%	100%	100%	→	 Moyenne nationale 2023 : 90,6%
P206.3 : Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacués selon des filières conformes à la réglementation	Pourcentage des boues évacuées par les stations d'épuration selon une filière conforme à la réglementation. Les sous-produits et les boues de curage ne sont pas pris en compte dans cet indicateur. Une filière est dite "conforme" si elle remplit les 2 conditions suivantes : le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur, la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille	100%	100%	100%	100%	→	 Moyenne nationale 2023 : 97,8%
P207.0 : Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	0,0003 €/m ³	0,0002 €/m ³	NC	0,0000 €/m³	→	 0 € d'abandon de créances en 2024 d'après le Concessionnaire Moyenne nationale 2023 : 0,010€
P251.1 : Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	L'indicateur est estimé à partir du nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers, usagers ou non du service ayant subi des dommages dans leurs locaux résultant de débordements d'effluents causés par un dysfonctionnement du service public.	0,00 /1000 ab.	0,00 /1000 ab.	0,00 /1000 ab.	0,00 /1000 ab.	→	 Moyenne nationale 2023 : 0,07

Indicateur	Définition	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P252.2 : Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	On appelle point noir tout point structurellement sensible du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative), quelle que soit sa nature et le type d'intervention requis. Les interventions sur la partie publique des branchements ainsi que les interventions dans les parties privatives des usagers dues à un défaut situé sur le réseau public sont à prendre en compte. L'indicateur indique le nombre de points noirs pour 100 km de réseau de collecte des eaux usées hors branchements	0,05 / 100 km	26,91 / 100 km	1,03 / 100 km	2,21 / 100 km		 Moyenne nationale 2023 : 4,7
P253.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Quotient du linéaire moyen du réseau de collecte hors branchements renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de collecte hors branchements	0,57%	0,1%	0,13%	0,04%		 Moyenne nationale 2023 : 0,73%
P254.3 : Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	Pourcentage de bilans 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance conforme à la réglementation	100%	100%	100%	100%		 Moyenne nationale 2023 : 91,2%
P255.3 : Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Indice de 0 à 120 attribué selon l'état de la connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux d'assainissement en relation avec l'application de l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des	100 points	100 points	100 points	100 points		 Valeur revue en tenant compte de la mise en place d'un point A1 sur St Martin et du suivi de l'aspersion Moyenne nationale 2023 : 45,2
P256.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'assainissement si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service	0,2 an	0,2 an	1,8 an	1,3 an		 Moyenne nationale 2023 : 7,3 ans

Indicateur	Définition	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P257.0 : Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1	3,67%	4,1%	NC	1,16%		 Moyenne nationale 2023 : 3,05%
P258.1 : Taux de réclamations	Nombre de réclamations <u>écrites</u> de toute nature relatives au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix rapporté au nombre d'abonnés. Elles comprennent notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service	0,34 /1000 ab.	0 /1000 ab.	0 /1000 ab.	0 /1000 ab.		 Le résultat de 0 est surprenant, des détails seront demandés au délégataire Moyenne nationale 2023 : 1,2

6. ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Adour Garonne



Édition avril 2025
CHIFFRES 2024

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

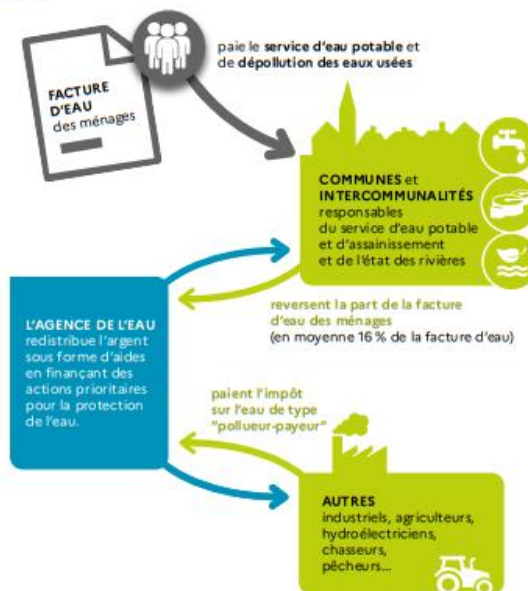
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA.

Au 1^{er} janvier 2023, le prix moyen de l'eau dans le bassin Adour-Garonne est de **4,56 euros TTC/m³** dont 2,28€ TTC/m³ pour l'eau potable et 2,27€ TTC/m³ pour l'assainissement collectif.

Pour un foyer consommant 120 m³ par an desservi par l'assainissement collectif, cela représente une dépense de 5472 euros par an et une mensualité de 45,60 euros en moyenne. (Données SISPEA 2022)



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.33, impose à la **mairie** ou à la **au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou la/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y **joind** la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpq/vos-questions>

Édition avril 2025.

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

1

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2024 ?

En 2024, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau Adour-Garonne s'est élevé à environ 330 millions d'euros dont 267 millions en provenance de la facture d'eau payée par les ménages et les industriels dont les activités de production sont assimilées domestiques (APAD).

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2024 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Adour-Garonne

 <p>0,05 € de redevance de pollution payé par les éleveurs concernés</p>	 <p>2,10 € de redevance de pollution payés par les industriels (y compris réseaux de collecte) et les activités économiques concernés</p>	 <p>68,90 € de redevance de pollution domestique payés par les abonnés (y compris réseaux de collecte)</p>
 <p>9,85 € de redevance de pollutions diffuses payés par les distributeurs de produits phytosanitaires et répercutés sur le prix des produits</p>	<p>100 € de redevances perçues par l'agence de l'eau en 2024</p>	 <p>1,70 € de redevance pour la protection du milieu aquatique et cynégétique payé par les pêcheurs et les chasseurs</p>
 <p>1,90 € de redevance de prélèvement payés par les irrigants</p>	 <p>3,80 € de redevance de prélèvement payés par les activités économiques</p>	 <p>11,70 € de redevance de prélèvement payés par les collectivités pour l'alimentation en eau</p>

À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2024 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2023) - source agence de l'eau Adour-Garonne.

 <p>4,20 € aux acteurs économiques pour la dépollution industrielle, le traitement de certains déchets dangereux pour l'eau et la gestion de la ressource en eau</p>	 <p>6,80 € pour l'animation des politiques de l'eau (études, connaissances, réseaux de surveillance eaux, éducation, information et l'international)</p>	 <p>30,90 € aux collectivités pour l'épuration des eaux usées urbaines et rurales et la gestion des eaux de pluie</p>
 <p>21,80 € aux exploitants concernés pour des actions de dépollution et la gestion de la ressource en eau dans l'agriculture</p>	<p>100 € d'aides accordées par l'agence de l'eau en 2024</p>	 <p>16,10 € aux collectivités pour la protection et la restauration de la ressource en eau potable</p>
 <p>9,30 € aux collectivités pour la gestion quantitative de la ressource en eau</p>	 <p>10,90 € principalement aux collectivités pour la restauration et la protection des milieux aquatiques (en particulier des cours d'eau -renaturation, continuité écologique- et des zones humides).</p>	

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE EN 2024

L'année 2024 marque un élan inédit pour l'eau du grand Sud-Ouest. Elle est la concrétisation d'une mobilisation remarquable des acteurs du bassin née dans les suites de la sécheresse 2022 et des annonces du Plan eau. Ce sont **plus de 560 millions d'euros d'aides qui ont été alloués à des projets structurants sur l'année sur le bassin Adour-Garonne**. Un résultat exceptionnel qui clôture ainsi le 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence.

EN 2024...



PSE : paiement pour services environnementaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

70% des aides attribuées par l'Agence en 2024 ont été consacrés de façon directe ou indirecte à l'adaptation au changement climatique : solutions fondées sur la nature ; gestion et partage de la ressource ; économies d'eau ; gestion durable des eaux de pluie ; étude ; sensibilisation ; communication... Les solutions fondées sur la nature représentent près de 126 millions d'euros d'aides qui ont permis de soutenir : la conversion à l'agriculture biologique, les paiements pour services environnementaux, la renaturation des cours d'eau, la préservation des zones humides ou encore la désimperméabilisation des sols en ville.

UN 12^{ÈME} PROGRAMME ADOPTÉ DANS UN CONSENSUS PARTAGÉ

Le 12^{ème} programme 2025-2030, adopté en octobre 2024, acte des évolutions majeures de la politique de l'agence, notamment en matière de prise en compte du changement climatique. Ce programme ambitieux, intitulé « les solutions sont dans l'action », prévoit une augmentation de 30% des moyens financiers par rapport à la précédente programmation, soit une moyenne de 332 M€ par an. Il promeut la sobriété et les solutions de substitution, au travers d'un mix de solutions grâce à des financements adéquats et un accompagnement sans précédent des territoires.

En savoir plus :

<https://eau-grand-sud-ouest.fr/eau-2025-2030-solutions-sont-dans-l-action>

LES ENJEUX DE LA REFORME DES REDEVANCES

À partir de 2025, les redevances des agences de l'eau font l'objet d'une révision dans le cadre de la loi de finances 2024 avec des objectifs multiples : rééquilibrer progressivement l'origine des contributions pour moins faire peser la fiscalité de l'eau sur les ménages, valoriser les efforts des collectivités pour une gestion patrimoniale vertueuse et accroître les capacités financières des agences de l'eau, dans le cadre du déploiement du plan Eau, pour accompagner plus vite et plus fortement (aides et subventions) les territoires et les acteurs économiques face à l'urgence climatique.

En savoir plus :

<https://eau-grand-sud-ouest.fr/vos-redevances/reforme-redevances>



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

3

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Le bassin Adour-Garonne couvre les bassins versants des cours d'eau qui, depuis les Charentes, le Massif Central et les Pyrénées, s'écoulent vers l'Atlantique (115000 km², soit 1/5^e du territoire national). Il compte 120 000 km de cours d'eau, d'importantes

ressources souterraines et un littoral d'environ 630 km. **Sur ses 8 millions d'habitants**, 30 % vivent en habitats épars. C'est un bassin essentiellement rural : sur les quelques 6 700 communes, 35 comptent plus de 20000 habitants, ces dernières rassemblant 28 % de la population.

Siège
AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
 90 rue du Férétra - CS 87801
 31078 Toulouse Cedex 4
 05 61 36 37 38

Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Délégations
ATLANTIQUE-DORDOGNE
BORDEAUX (dép. 16 • 17 • 33 • 47 • 79 • 86)
 4 rue du Professeur André-Lavignolle
 33049 Bordeaux Cedex
 0556 1119 99

SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE
 (dép. 15 • 19 • 23 • 24 • 63 • 87)
 94 rue du Grand Prat
 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
 0555 88 02 00

Délégation
ADOUR ET CÔTIERS
PAU (dép. 40 • 64 • 65)
 7 passage de l'Europe - BP 7503
 64075 Pau Cedex
 055980 77 90

Délégations
GARONNE ET RIVIÈRES D'OCCITANIE
TOULOUSE (dép. 09 • 11 • 31 • 32 • 34 • 81 • 82)
 97 rue Saint Roch - CS 14407
 31405 Toulouse Cedex 4
 056143 26 80
RODEZ (dép. 12 • 30 • 46 • 48)
 Rue de Bruxelles - Bourran - BP 3510
 12035 Rodez Cedex 9
 0565 75 56 00



Suivez l'actualité de l'eau du bassin sur www.eau-grandsudouest.fr



Conception : AELB D.I.C - Adaptation AEG Avril 2025 - Imprimerie Delort
 © Agence de l'eau Rhin-Meuse, Itocphoto & Jean-Louis Aubert

PARTICIPEZ À LA CONSULTATION SUR LES ENJEUX DE L'EAU DU GRAND SUD-OUEST ET LES RISQUES D'INONDATION !

Sur le bassin Adour-Garonne, les partenaires institutionnels et les citoyens sont invités à s'exprimer sur les enjeux de l'eau du grand Sud-Ouest, un temps fort qui marque l'ouverture du 4^e cycle d'élaboration de la politique de l'eau 2028-2033.

Qualité de l'eau, disponibilité de la ressource, protection des milieux aquatiques et de la biodiversité, adaptation au changement climatique et prévention des risques sécheresse et inondation... sont des sujets qui nous concernent tous.

Participez dès aujourd'hui et jusqu'au 25 mai sur notre site : <https://eau-grandsudouest.fr/consultation-enjeux-eau-grand-sud-ouest> Consultation sur les enjeux de l'eau du grand Sud-Ouest | Agence de l'eau Adour-Garonne (eau-grandsudouest.fr)

